

15ème législature

Question N° : 8932	De M. Sébastien Chenu (Non inscrit - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > établissements de santé	Tête d'analyse > Avenir du service gériatrique de l'hôpital de Denain	Analyse > Avenir du service gériatrique de l'hôpital de Denain.
Question publiée au JO le : 05/06/2018 Réponse publiée au JO le : 23/10/2018 page : 9572		

Texte de la question

M. Sébastien Chenu attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'avenir du service gériatrique du centre hospitalier de Denain dans le Nord. Bâti au début des années soixante-dix, le bâtiment affecté à recevoir et soigner nos séniors pâtit d'une mauvaise réputation en raison de la vétusté de ses locaux. L'hôpital prévoit ainsi de le rénover de fond en comble, ce qui exigerait un coût total de 15 millions d'euros. Si l'hôpital est disposé à investir 5 millions d'euros, il est nécessaire que le département du Nord et l'Agence régionale de santé puissent injecter à leur tour 5 millions d'euros chacun. Les personnes âgées de Denain doivent pouvoir continuer à être prises en charge dans leur ville. C'est pourquoi il lui demande d'encourager tous les acteurs publics concernés à s'engager pour un service gériatrique digne de ce nom à Denain.

Texte de la réponse

L'attention du Gouvernement a été attirée sur la situation du centre hospitalier (CH) de Denain et plus particulièrement sur le projet visant à restructurer en profondeur le bâtiment accueillant les personnes âgées prises en charge. Le coût de ce projet est évalué à hauteur de 15 millions d'euros. Après analyse de ce projet, l'agence régionale de santé (ARS) Hauts de France a validé celui-ci et accompagnera financièrement l'établissement. La validation de ce projet et l'aide substantielle qu'apportera l'ARS Hauts de France témoignent du soutien de celle-ci au CH de Denain et de l'importance qu'elle accorde à la qualité et à l'efficacité de la prise en charge des personnes âgées.